

Mon mari a une maison dont son pére a la jouissance

Par **primevere**, le **27/01/2009** à **17:38**

mon mari possede une maison ou son pére habite, mon beau pére est actuellement en prison, son droit a la jouissance est il toujours valable, si oui que faire pour qu'il n'ai plus la jouissance de cette maison

Par Marion2, le 27/01/2009 à 17:53

Vous ne dites jamais bonjour?

Par primevere, le 27/01/2009 à 19:03

excusez moi,

ce n'est pas dans mes habitudes, la premiére ligne n'a pas due s'inscrire,

je vous redis donc bonsoir